



Atlantic Summer  
Institute on  
Healthy and Safe  
Communities

l'Institut d'été  
sur les collectivités  
sûres et en santé au  
Canada atlantique

MÉMOIRE DE L'IEA

# L'INVESTISSEMENT EN AMONT

Accorder une place de premier plan à la promotion de la santé mentale des nourrissons, des enfants et des jeunes.

## BESOIN

Il incombe à tous les Canadiens et Canadiennes d'élever des enfants en santé. Le soutien et la promotion de la santé mentale des nourrissons, des enfants et des jeunes sont des piliers essentiels au développement de personnes qui apporteront tout au long de leur vie des contributions positives à leur collectivité et à la société. En outre, le renforcement des politiques et des programmes qui appuient une bonne santé mentale chez les enfants et les jeunes est crucial à la création d'un Canada atlantique durable et inclusif.

La santé mentale a fait l'objet de préoccupations grandissantes tout au long de la pandémie de COVID-19. Au printemps 2021, un adulte sur quatre au Canada a rapporté des symptômes d'anxiété, de dépression ou d'état de stress post-traumatique, une hausse par rapport au taux d'un adulte sur cinq à l'automne 2020. Les enfants du Canada atlantique ont pour leur part été touchés par la fermeture des écoles, les restrictions en matière de santé publique, la maladie et le décès de proches et de membres de la collectivité et les répercussions indirectes du stress des parents et des gardiens.

**Nos enfants et nos jeunes continueront à subir les répercussions inédites de la COVID-19 sur leur santé mentale, ce qui aura des conséquences sur leur avenir et sur l'avenir de notre région.** Les liens sociaux et le soutien communautaire sont maintenant essentiels, tout comme l'investissement dans des conditions en amont qui favorisent la santé mentale.

Les difficultés de santé mentale et les expériences négatives pendant l'enfance ont des répercussions à long terme, entraînant souvent des problèmes de santé et des problèmes sociaux qui durent toute la vie. L'intervention dès la petite enfance et l'approche en amont sont essentielles à une réponse efficace à la crise de la santé mentale.



*« Quand nous pensons à la santé mentale, ce sont souvent les difficultés mentales et les problèmes de santé mentale qui nous viennent à l'esprit, ainsi que la façon de résoudre une crise une fois que cette dernière s'est produite. Ce processus de raisonnement exige un investissement après coup ou "en aval". Raisonner "en amont", c'est percevoir la santé mentale comme une ressource nécessitant une démarche de la part de l'ensemble du gouvernement et de la société. »*

- Margaret Barry

## CONCEPTS CLÉS

- **La promotion de la santé mentale**

La promotion de la santé mentale permet d'améliorer de façon équitable la santé mentale de l'ensemble de la population et de réduire la probabilité d'une détérioration tout au long de la vie en augmentant les facteurs de protection et en réduisant les facteurs de risque. (OMS, 2004).

- **La santé mentale dans toutes les politiques**

Il nous faut un cadre stratégique qui place la population au cœur des efforts du gouvernement et grâce auquel les politiques tiennent compte des répercussions d'une seule action sur la santé physique et mentale ainsi que des conséquences possibles d'une action sur tout un écosystème de gouvernance. (OMS, 2014).

- **L'action intersectorielle**

L'action intersectorielle est un ensemble de mesures prises par des secteurs autres que celui de la santé (p. ex. la petite enfance, le transport, le logement, l'insécurité alimentaire), souvent en collaboration avec le secteur de la santé, pour des résultats ayant une incidence sur la santé et ses déterminants. (OMS, 2014).

## CHAMPS D'ACTION PRIORITAIRES

**Nous proposons un changement transformateur et lançons un appel à l'action articulé en quatre grandes priorités qui, ensemble, peuvent nous permettre de concentrer nos efforts pour créer une approche exhaustive qui favorise et soutient la santé mentale des enfants, des jeunes, de leur famille et de leur collectivité.**

- Une « approche pangouvernementale » grâce à la mise en place d'un **cadre de travail pour la santé mentale dans toutes les politiques**
- Une « approche pancommunautaire » grâce à l'**investissement dans l'action communautaire**.
- Une « approche pansociale » grâce à une **plateforme multilatérale** qui compte des représentants et représentantes de communautés diversifiées, d'organisations autochtones, du milieu universitaire, des gouvernements et du secteur privé
- Un **modèle de financement intégré et durable** qui soutient ces approches globales visant à financer et à maximiser le capital social dans nos collectivités

## RECOMMANDATIONS

Pour opérer un changement transformateur, nous aurons besoin de leaders (notamment des leaders fédéraux, provinciaux, communautaires et autochtones) qui veilleront à ce que nos façons d'élaborer les politiques publiques soient fondamentalement modifiées.

1. Que les gouvernements des provinces de l'Atlantique s'appuient sur les structures et réseaux existants de la région, comme le Conseil des premiers ministres de l'Atlantique, pour établir une direction régionale pour la santé mentale dans toutes les politiques.
2. Que les gouvernements nouent des liens et solidifient leurs collaborations avec les peuples autochtones dans tous les domaines, et qu'ils soutiennent les initiatives autochtones.
3. Que les gouvernements appuient la mise en place d'une plateforme multilatérale régionale.
4. Que les gouvernements reconnaissent et soutiennent le rôle des organismes communautaires comme point de mire de l'investissement en amont pour la santé mentale des enfants et des jeunes.
5. Que les gouvernements passent en revue les cadres d'investissement et de financement et s'alignent mieux au modèle de financement durable et intégré.
6. Que les gouvernements fassent le nécessaire pour renforcer les capacités de promotion pour la santé mentale des enfants et des jeunes en travaillant en collaboration avec tous les secteurs.
7. Que les gouvernements travaillent de concert avec des communautés et des groupes diversifiés afin que l'investissement dans la promotion de la santé mentale des enfants et des jeunes soit équitable.
8. Que l'ensemble des parties prenantes du Canada atlantique adopte une optique de santé mentale dans toutes les politiques quant à l'élaboration et l'application de politiques organisationnelles et municipales.

## RÉSULTATS

Si ces recommandations sont appliquées, les résultats à court terme comprendraient entre autres :

- ➔ Une mobilisation plus nombreuse des membres du public et des leaders en faveur de l'investissement et de l'affectation des ressources en amont;
- ➔ Une plus grande collaboration entre les parties intéressées de différents secteurs et communautés pour la santé mentale des enfants et des jeunes;
- ➔ L'évolution de nouvelles politiques dans les collectivités et gouvernements du Canada atlantique;
- ➔ Le début de l'élaboration d'un modèle de financement durable.

Pour consulter le mémoire de l'IÉA en entier, rendez-vous à l'adresse suivante :

[www.asi-iea.ca/en/files/2022/02/ASI-Policy-Brief-2022.pdf](http://www.asi-iea.ca/en/files/2022/02/ASI-Policy-Brief-2022.pdf)